



Club de Dirigeants de l'Éducation

La baisse démographique :
une chance pour repenser l'École ?

Synthèse de la table ronde de Lille le 30 septembre 2026



Daniel Auverlot

*Ancien Recteur et Président
du Conseil d'Évaluation
de l'École*



Christelle Kauffmann

*Proviseure et Secrétaire
Générale Adjointe
au SNPDEN*



Sandra Pardo

*Principale et ancienne
Proviseure du lycée français
d'Ankara*



Benoît Gobin

*Principal en REP+
et chef de file
d'une cité éducative*



Régis Bergonier

*Conseiller stratégie
à la DDEC de Paris, ancien
chef d'établissement privé
sous contrat*



Animé par :
Cécile Olivier

*Rédactrice en chef
enseignement scolaire
chez AEF Info*

Mercredi 30 septembre, le Club de Dirigeants de l'Éducation a posé ses valises à Lille. Le thème de la table ronde et des échanges : La baisse démographique : une chance pour repenser l'École ?

1. L'exposé de Daniel Auverlot

La soirée a commencé avec l'exposé de Daniel Auverlot, expert sur ce sujet dont vous pourrez consulter le diaporama [ici](#).

Sa conclusion :

« La baisse démographique n'est en soi ni bonne ni mauvaise nouvelle : c'est une marge de manœuvre dont l'usage reste à trancher. »

Économie budgétaire, taille des classes, salaires, accompagnement pédagogique, équité territoriale : chaque scénario a sa cohérence — et son coût politique.

La vraie difficulté est d'abord de choisir un cap, et ensuite de le tenir dans la durée. »

Puis les interventions de nos invités ont permis de dégager quelques consensus :

- **La baisse démographique** ne doit pas donner lieu à une suppression pure et simple des moyens ;
- **Si les grandes orientations doivent demeurer nationales** (pas de régionalisation de l'éducation), la mise en œuvre doit s'élaborer au sein des territoires inévitablement différents ;
- **Ces projets de territoire doivent impérativement être construits par tous les acteurs** – au premier rang desquels les chefs d'établissement des différents réseaux ; c'est une demande très forte des personnels de direction ;
- **Ces projets de territoire doivent repenser le maillage scolaire** de la maternelle au lycée, intégrer les différentes voies (scolaire, apprentissage, formation continue), des priorités (temps de trajet, mixité sociale, équilibre filles/garçons dans les filières...) et mettre en cohérence les temps scolaire, péri et extrascolaires (le PEDT trouve ici toute sa légitimité) ;
- **Tout ceci ne se jouera que dans un temps long** : une loi de programmation de 10 ans qui ne devra pas être remise en question par l'exercice budgétaire annuel ?



Enfin, des propositions – pas toutes consensuelles – ont pu être exprimées : dans des secteurs ruraux où la taille des écoles et des collèges compromet leur survie, multiplie les services partagés entre des collèges parfois éloignés et in fine est préjudiciable aux élèves, dans un cadre défini par la loi, évalué et non généralisé sur le territoire national, **pourquoi ne pas imaginer :**

- **Des Écoles du socle sous la responsabilité d'un principal** qui peut être issu du 1er degré et avoir pour adjoints des directeurs de toutes petites écoles. Les écoles ou une partie d'entre elles (le cycle 3) peuvent être dans ce cas dans les locaux du collège comme on en observe déjà en France ; ces écoles du socle parfois étendues au lycée existent déjà dans l'enseignement privé sous contrat et dans les lycées français à l'étranger ;
- **Le statut des professeurs volontaires et sous réserve d'une vraie formation** (à l'image de ce qui est fait à l'étranger avec un accompagnement fort et de proximité en cas de changement de discipline) pourrait autoriser la bivalence a minima en 6e. Rappelons que cette bivalence existe dans nos lycées professionnels ;
- **Le regroupement d'élèves de 6e et de 5e d'une part, de 4e et de 3e d'autre part** est une option en cours d'élaboration dans des secteurs ruraux très impactés par la baisse des effectifs et dans certaines disciplines ;
- **Pour réduire les coûts**, la restauration et le périscolaire peuvent être communs au public et au privé.

Le pire – nous en sommes tous convaincus – serait de ne rien faire. Il faut un projet politique national sur cette question, penser la mise en œuvre collective sur les territoires et faire preuve d'innovation.

Merci au public très réactif aux propos des intervenants.

Merci à nos parrains de la soirée : Elior, Ekole, Academica Dual Diploma, Sophiae et Aef Info



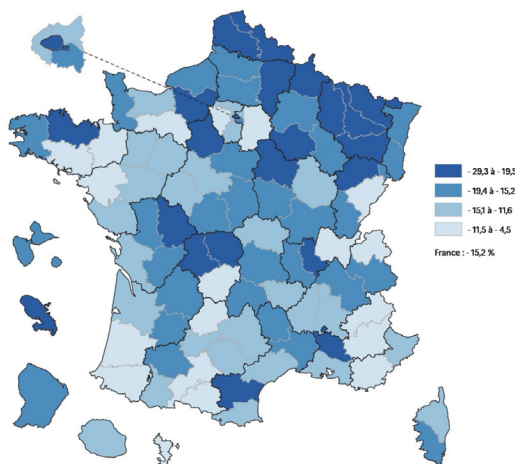
CDE LILLE

30 septembre 2026

-1,7 million élèves d'ici 2035

La nécessité d'un cap politique et budgétaire clair

Carte 1 – Évolution entre 2025 et 2035 des effectifs d'élèves du premier degré, par département



Une baisse démographique déjà à l'œuvre

Projections Depp n° 26.09, avril 2026 — horizon 2035

-933 000

élèves dans le premier degré

-743 800

élèves dans le second degré

9^e année

consécutive de baisse des effectifs par classe

La recomposition du tissu scolaire est inévitable. Ce qui reste ouvert, c'est le choix politique et budgétaire qui en découle.

Trois scénarios maximalistes

1

Reprendre la totalité des postes liés à la baisse

- Logique : transformer la baisse démographique en économie budgétaire pure
- Objectifs : réduire la dépense publique, financer d'autres priorités (vieillesse)
- 1er degré : ~40 000 postes (933 000 élèves ÷ 23/classe)
- 2nd degré : ~25 000 postes

-65 000

postes au total, pour les deux degrés

MAXIMALISTE

Coût politique : fermetures d'écoles en zone rurale, trajets allongés, mesures de carte scolaire pour les personnels.

Six scénarios budgétaires

2

Réinvestir entièrement dans la taille des classes

- Étude IPP (2025) : classes plus petites → meilleure poursuite d'études, revenus futurs plus élevés → recettes fiscales accrues
- Position portée par les organisations syndicales : baisse démographique = baisse des effectifs par classe, à moyens constants
- Limite: un gouvernement sacrifie rarement un gain budgétaire immédiat pour un bénéfice économique de très long terme

MAXIMALISTE

Six scénarios budgétaires

Trois scénarios maximalistes

3

Mieux rémunérer les personnels

- Les économies de postes financent une revalorisation des enseignants restants
- Contrepartie envisagée : obligation de formation continue hors temps scolaire
- Deux modalités possibles : intégration au salaire brut (compte pour la retraite) ou versement en indemnité

+3 000 €

par an au maximum (brut) : un effet
limité pour ~50 000 postes
économisés

MAXIMALISTE

Six scénarios budgétaires

Des scénarios intermédiaires

4

Privilégier l'accompagnement pédagogique

- Renforcer l'encadrement de proximité : conseillers pédagogiques, aide-inspecteurs, coordonnateurs pédagogique en collège
- Coût estimé : environ 7 400 emplois
- Même avec 25 000 postes rendus sur dix ans, 30 000 postes restent disponibles pour réduire les effectifs et protéger les écoles rurales et les petits LP
- Aucune revalorisation salariale dans ce scénario

INTERMÉDIAIRE

Six scénarios budgétaires

5

Différencier premier degré, collège et lycée

- Priorité au 1er degré, où les inégalités scolaires se creusent le plus tôt
- Classes réduites hors éducation prioritaire, écoles rurales préservées
- Renfort des conseillers pédagogiques là où les résultats sont les plus faibles
- En miroir : réexamen des moyens des lycées (carte des options)

+30%

de moyens par lycéen en France vs.
moyenne OCDE

INTERMÉDIAIRE

Six scénarios budgétaires

6

Traiter différemment le rural et l'urbain

- Exemple : une ville compte 7 collèges pour 2 300 élèves sur 32 km²
- En zone urbaine dense : rationaliser l'offre scolaire là où les déplacements sont faciles
- En zone rurale : maintenir un service de proximité, y compris périscolaire, tout en réorganisant le maillage territorial

INTERMÉDIAIRE

Six scénarios budgétaires

Le plus important et le plus compliqué: tenir un cap dans la durée

Le difficile consensus

Des positions très tranchées, dans un contexte politique troublé

L'instabilité politique

Elle fragilise la mise en œuvre d'un scénario, même partagé, sur plusieurs années

L'annualité budgétaire

Même une loi de programmation ne protège pas des arbitrages annuels

Clémence Cardon-Quint, L'argent de l'école (2025), Histoire du budget de l'Éducation nationale depuis 1945 : l'après-guerre a montré qu'une hausse démographique pouvait imposer une planification budgétaire de long terme.

Une ressource, pas une fatalité

La baisse démographique n'est en soi ni bonne ni mauvaise nouvelle : c'est une marge de manœuvre dont l'usage reste à trancher.

Économie budgétaire, taille des classes, salaires, accompagnement pédagogique, équité territoriale : chaque scénario a sa cohérence — et son coût politique.

La vraie difficulté est d'abord de choisir un cap, et ensuite de le tenir dans la durée.